

Le Musée des beaux-arts de Montréal met fin au contrat de sa directrice générale et conservatrice en chef

Montréal, le 13 juillet 2020 – C’est à regret que le conseil d’administration du Musée des beaux-arts de Montréal a annoncé qu’il met fin au contrat de madame Nathalie Bondil à titre de directrice générale et conservatrice en chef du Musée. Cette décision est applicable en date d’aujourd’hui.

Depuis l’an dernier, le Musée a vu plusieurs départs d’employés clés et a été mis au courant de témoignages troublants d’employés faisant état d’une détérioration évidente du climat de travail, des témoignages d’ailleurs repris dans certains articles de journaux au cours des derniers jours. En octobre dernier, le syndicat a alerté à cet effet le conseil d’administration qui a immédiatement mandaté le Cabinet RH, une firme externe spécialisée en gestion des ressources humaines, afin de faire toute la lumière sur cette situation et d’établir un diagnostic indépendant du climat de travail au sein de certaines directions du Musée.

Le rapport soumis par la firme évoquait notamment une dégradation importante et multifactorielle du climat de travail qualifiée par certains employés de « toxique ». La gravité des faits rapportés a rapidement convaincu le conseil d’administration d’entamer des discussions avec madame Bondil afin de trouver des solutions à cette situation jugée inacceptable.

« Notre responsabilité première comme membres du conseil d’administration, et en fonction des principes reconnus de bonne gouvernance, est de nous assurer du respect de la culture et des valeurs organisationnelles de cette institution qui fait la fierté des Montréalais et des Québécois depuis 160 ans. Il était donc de notre devoir de faire toute la lumière sur les différentes rumeurs qui circulaient à l’intérieur comme à l’extérieur du Musée. Vu la gravité des faits rapportés, notre engagement envers les employés qui véhiculent quotidiennement les valeurs du Musée était sans équivoque », a déclaré Michel de la Chenelière, président du conseil d’administration du Musée des beaux-arts de Montréal.

Au cours des derniers mois, les tentatives maintes fois répétées par le conseil d’administration de trouver une solution à cette situation devenue intolérable se sont butées à l’inflexibilité de madame Bondil et à son déni de plusieurs conclusions pourtant sans appel du rapport. Les efforts déployés n’ont malheureusement pas donné les résultats escomptés et les allégations de harcèlement psychologique au sein de la direction de la conservation du Musée persistent.

La double fonction de directrice générale et de conservatrice en chef a aussi été soulevée en cours de route, menant inévitablement à la création du nouveau poste de directrice de la conservation pour le bien du Musée et de son personnel.

Aujourd’hui, le refus catégorique de madame Bondil d’accepter une proposition de règlement qui aurait permis à toutes les parties d’entamer une transition harmonieuse d’ici la fin de son contrat prévu pour la fin juin 2021 a convaincu le conseil d’administration de mettre fin immédiatement à son emploi comme directrice générale et conservatrice en chef.

Le conseil d’administration du Musée a agi et pris des décisions qu’il considère être dans les meilleurs intérêts du Musée conformément aux principes de bonne gouvernance et ses obligations fiduciaires.

Madame Bondil a contribué de façon significative au développement du Musée. Toutefois, dans les circonstances, cette décision est prise dans le meilleur intérêt du Musée.

« Nous aurions souhaité que ces discussions mènent à une entente cordiale et constructive entre les parties, mais nous constatons aujourd’hui, à la lumière des propos et de la réaction de madame Bondil, que cela ne sera pas possible. Il est regrettable qu’une association remarquable de plus de 21 années entre le Musée et madame Bondil se termine de cette manière. Il est toutefois triste de constater que le visage humaniste du Musée instauré par madame Bondil ne trouvait pas écho à l’intérieur même de ses murs. Cette décision était donc devenue nécessaire au nom des intérêts supérieurs du Musée », a indiqué en conclusion monsieur de la Chenelière.

Avec le départ de madame Bondil, et d’ici la nomination d’un successeur, l’intérim sera assuré par le comité exécutif du conseil d’administration représenté par Michel de la Chenelière. Un processus de recrutement à l’international sera mis sur pied incessamment.

– 30 –

Salle de presse : mbam.qc.ca/salle-de-presse

Source et renseignements :

Maude N. Béland

Chargée des relations médias | MBAM

T. 514-285-1600, poste 205

C. 514-886-8328

mbeland@mbamtl.org

À propos du Musée des beaux-arts de Montréal

Avec plus d’un million de visiteurs par année, le MBAM est l’un des musées les plus fréquentés au Canada et en Amérique du Nord. Ses expositions temporaires aux scénographies originales croisent les disciplines artistiques (beaux-arts, musique, cinéma, mode, design) et sont exportées aux quatre coins du monde, tandis que sa riche collection encyclopédique, répartie dans cinq pavillons, comprend l’art international, les arts du Tout-Monde, l’art contemporain, les arts décoratifs et le design, ainsi que l’art québécois et canadien. Le Musée a connu une croissance exceptionnelle au cours des dernières années avec l’inauguration de deux nouveaux pavillons et d’une nouvelle aile : le pavillon Claire et Marc Bourgie en 2011, le pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein en 2016, et l’aile Stéphan Crétier et Stéphanie Maillery dédiée aux arts du Tout-Monde en 2019. Le complexe du MBAM est par ailleurs doté d’une salle de concert de 460 places, la salle Bourgie, ainsi que d’un auditorium et d’une salle de cinéma. Le MBAM est en outre l’un des plus importants éditeurs canadiens de livres d’art en français et en anglais diffusés à l’international. Enfin, le Musée abrite l’Atelier international d’éducation et d’art-thérapie Michel de la Chenelière, le plus grand complexe éducatif dans un musée d’art en Amérique du Nord, qui permet la mise en œuvre de projets innovants en éducation, en mieux-être et en art-thérapie. mbam.qc.ca